

Abri pour la faune, barrière contre les inondations et les maladies, les zones humides du sud du Bénin

MENACES SUR LES

« CHARLES GRANDJEAN

Environnement » La pirogue fend l'eau sous une voûte formée d'un enchevêtrement de branches et de feuillages. «C'est la réunion du palétuvier rouge et du palétuvier blanc qui crée la mangrove. C'est important de la préserver pour les poissons, les varans, les singes et les oiseaux migrateurs», commente Modeste Amoussou.

Ce guide touristique dans le village d'Avlèkété, à une vingtaine de kilomètres de Cotonou, principale ville du Bénin, a l'habitude de souligner l'intérêt écologique de cette végétation typique des zones humides côtières.

Ces zones humides jouent en effet un rôle crucial dans l'équilibre environnemental, mais aussi en tant que ressource pour les populations. Dans le monde, les zones humides contribuent à plus de 7980 milliards de dollars par an à l'économie, «soit plus de 7.5% du PIB mondial», relève le rapport 2025 de la Convention de Ramsar sur les zones humides.

Cette valeur est d'autant plus précieuse, sachant que 22% des zones humides mondiales ont disparu depuis 1970 et que l'érosion se poursuit. Un cinquième des zones restantes pourraient disparaître d'ici 2050, prévient le rapport. Si la prise de conscience de l'importance de leur préservation grandit au sein des communautés du sud du Bénin, l'équilibre reste précaire.

Puits de carbone

«On a fait comprendre aux gens l'intérêt de préserver la mangrove», confirme notre guide vêtu d'un bomba bigarré, le costume traditionnel. Selon lui, la donne a évolué favorablement depuis l'élection en 2016 du président Patrick Talon. «Avant, les villageois coupaient la mangrove. Ils utilisaient ce bois pour la construction de maisons ou comme bois de feu», explique-t-il. Mais ces pratiques ont été stoppées à la suite d'une intervention décisive. «Des gardes-faunes et forestiers sont venus. Tout le village a été mobilisé et le chef du village s'est exprimé», se souvient-il.

Modeste Amoussou fait signe au conducteur de pirogue de couper le moteur pour écouter le chant des oiseaux et profiter de l'ombrage de la canopée. «Lorsque la mangrove était exploitée, l'endroit était davantage exposé, relève-t-il. Mais depuis une dizaine d'années, les palétuviers regagnent du terrain et de la hauteur. L'endroit devient joli, et nous avons remarqué une plus forte présence des poissons», poursuit le guide qui cite les populations de tilapias, poissons-chats, silures blanches ou encore tanches.

Modeste Amoussou désigne les racines échasses du palétuvier, qui émergent de l'eau: «Ce sont là que les poissons se reproduisent. Ils apprécient la fraîcheur.»

Géographe et hydroclimatologue à l'Université d'Abomey-Calavi, au nord de Cotonou, le professeur Expédit Vissin complète: «Les mangroves constituent un puits à carbone. Quand vous en détruisez une partie, vous réduisez la capacité de séquestration du carbone et participez à l'accentuation du réchauffement climatique.» Il souligne aussi le rôle joué par les mangroves contre l'érosion côtière.

Leur préservation s'est d'ailleurs imposée comme l'un des axes phares

de nombreuses organisations non gouvernementales, dont l'ONG locale Action Plus, dans la ville de Ouidah.

«Couper la mangrove peut amener à la montée des eaux, à des inondations», remarque Claude Otchoun, animateur du programme zones humides à Action Plus. «Quand l'inondation est là, les enfants tombent malades», ajoute-t-il, en allusion à la stagnation d'eau qui favorise la transmission des maladies, dont le paludisme par les moustiques.

Cette ONG, membre de l'Union internationale pour la conservation de la nature (IUCN), a participé en 2021 à la restauration de 45 hectares de mangrove avec les communautés de deux villages. «Ce projet a permis de créer une aire communautaire de conservation de la biodiversité», poursuit-il.



Modeste Amoussou

«On a fait comprendre aux gens l'intérêt de préserver la mangrove»

«Nous avons sensibilisé les 21 villages des environs de Ouidah», explique le collaborateur de l'ONG. Des comités ont été mis en place dans chaque village, autour de chalets de surveillance des mangroves. Ils sont chapeautés par des comités d'arrondissement et un comité au niveau de la commune.

«Leurs membres participeront à des patrouilles conjointes avec la police républicaine et les eaux et forêts», complète Maixent Ogou, directeur et membre fondateur d'Action Plus.

Recours au vaudou

Claude Otchoun investit beaucoup de temps à sensibiliser les communautés à la préservation. Le recours au vaudou, dont Ouidah est le cœur historique, en est un moyen. Smartphone en main, il montre une photo d'un groupe en pirogue accrochant un fétiche de paille à un palétuvier.

Il a participé en septembre à des rites de sacralisation de sites de mangroves en compagnie de représentants de l'administration forestière, des autorités locales et de dignitaires du culte du Zangbèto, esprit gardien de la nuit, invoqué pour protéger les communautés des mauvais esprits, voleurs et criminels.

Revers de la médaille: les populations les plus précaires sont aussi les premières affectées par ces restrictions. Dont les femmes de la commune de Ouidah qui produisent du sel en raclant le sol des salines côtières en période sèche, après le retrait des eaux pour en faire évaporer la saumure. Ce

procédé nécessite de grandes quantités de bois de chauffe, d'où le recours au palétuvier.

Comme alternative, l'ONG promeut la production solaire de sel sur bûche, en lieu et place du séchage par combustion de bois de mangrove. En 2021, elle a aussi participé à la plantation 50 hectares d'acacias sur des terres mises à disposition par la commune, comme alternative au palétuvier. Autant de démarches qui commencent à porter leurs fruits.

«De 1985 à 2018, on a noté une régression de la mangrove due au fait que les populations ont développé de graves pratiques. Beaucoup d'initiatives d'ONG ont compensé cette dégradation. Depuis 2018, le niveau de dégradation commence à baisser», constate Maixent Ogou.

Sauver les huîtres

Mais la restauration de la mangrove reste fragile. «Nous avons remarqué que des techniques anciennes de plantation ne marchaient pas. Après quelques échecs répétés, nous avons commandé il y a deux ans une étude.» Il en a résulté que les paramètres hydrochimiques, soit le niveau du pH et la salinité, doivent atteindre un certain équilibre. «Sinon, les plants meurent», constate Maixent Ogou.

Si Maixent Ogou s'inquiète du lien entre qualité de l'eau et équilibre des écosystèmes, ce n'est pas uniquement pour la mangrove. «Les huîtres se développaient aisément sur la côte de Ouidah. Mais aujourd'hui, on n'en trouve plus que dans deux villages, contre dix, avant.»

S'il ne s'explique pas la cause de ces disparitions, il émet des hypothèses: des lâchers d'eau d'une usine de phosphate à Lomé, capitale du Togo voisin, ou l'intrusion trop forte d'eau marine dans la lagune. «Il nous faudra des informations plus claires», ajoute cet ingénieur qui espère que des études puissent établir les conditions minimales requises pour maintenir la culture d'huîtres, activité traditionnellement dévolue aux femmes.

Dangers du dragage

D'autres perturbations des zones humides font craindre des effets néfastes sur les ressources halieutiques. C'est le cas du dragage du sable destiné à la fabrication de briques.

Cette activité est en plein boom, comme l'illustrent les encolonnements de camions soulevant la poussière sur une piste ocre menant vers la commune de Sô-Ava qui abrite des villages de pêcheurs vivant sur pilotis. Le dragage touche de plein fouet la lagune du lac Nokoué depuis la promulgation d'un décret en 2018 interdisant d'exploiter le sable marin.

«Le dragage est une activité à réglementer. Avant de commencer, il faut une étude d'impact environnemental et social», défend Expédit Vissin. Si le Gouvernement béninois a déclaré début 2024 vouloir assainir le secteur, ce professeur reste circonspect.

«On fait des études qu'on classe dans les tiroirs», regrette-t-il. Selon le scientifique, ces études devraient permettre de s'assurer de la préservation de l'écosystème aquatique. «Si vous draguez au-delà, vous créez un déséquilibre et les espèces vont disparaître.»

La pollution de l'eau est un autre facteur de déséquilibre sur lequel travaille l'ONG Action Plus. Elle sensibilise les maraîchers quant aux risques



Les sols régulièrement immergés de la vallée de l'Ouémé font vivre les communautés locales,

qui pratiquent le maraîchage. Charles Grandjean

des engrais chimiques au bord de la lagune. «Ces engrais se dispersent avec la pluie et tuent les poissons. On promeut les engrais bio, l'utilisation de fiente de volaille ou de vache», indique Claude Otchoun.

La pollution des zones humides provient aussi d'ordures ménagères, de rejets d'eaux usées ou d'hydrocarbures. Mais les pêcheurs ne sont pas toujours conscients de ces liens, même s'ils constatent une baisse de la ressource halieutique. «Certains abandonnent la pêche pour l'agriculture, la contrebande d'essence ou le transport sur le lac», remarque Benoît Doukpon, rencontré à l'embarcadère de Calavi, sur le lac Nokoué. «C'est parce que les poissons sont plus rares», explique ce pêcheur de 50 ans, père de dix enfants.

Lui associe cette chute du nombre de poissons à la création d'une digue sur les berges lagunaires de Cotonou, pour limiter l'érosion côtière. «Avant, la mer avait plus de force et s'étendait jusqu'au lac.» »

» Reportage réalisé dans le cadre du programme suisse d'échange de journalistes En Quête d'Ailleurs



regorgent de ressources vitales pour la population locale. Immersion entre lagunes et mangroves

ZONES HUMIDES

FERTILE VALLÉE

Des maraîchers en zones humides diversifient peu à peu leur production en misant sur la pisciculture ou la riziculture.

Située au nord de la capitale Porto-Novo, la vallée de l'Ouémé est réputée parmi les plus fertiles d'Afrique, avec celle du Niger et derrière celle du Nil. Son sol bénéficie des crues de son fleuve éponyme. Si les agriculteurs diversifient les cultures, ils peinent encore à tirer le meilleur parti de ces bas-fonds pourtant favorables.

Maraîchères de 55 ans, Julienne Tchou cultive tomates, piments, patate douce, canne à sucre ou encore manioc qu'elle écoule au marché local de Dangbo. Mais c'est l'exploitation d'une pisciculture qui lui garantit ses meilleurs gains. Elle a découvert cette activité il y a une quinzaine d'années par le biais d'une ONG. «L'Etat nous a ensuite formés il y a huit ans aux méthodes de production et d'entretien», ajoute-t-elle. C'est d'ailleurs l'Etat qui lui achète sa production pour approvisionner les cantines scolaires.

«Il suffit juste de creuser et l'eau vient», montre-t-elle depuis la butte qui borde l'un de ses quatre bassins de plus de 300 m². Grâce à l'élevage de poissons, la maraîchère n'est pas tributaire des mouvements de crues et décrues auxquels sont confrontés les pêcheurs. Cette veuve, mère de sept enfants adultes, fait partie d'une coopérative de sept familles, présidée par l'un de ses voisins: Isaac Yinde. Ce dernier s'est mis à la culture de riz depuis cinq ans.

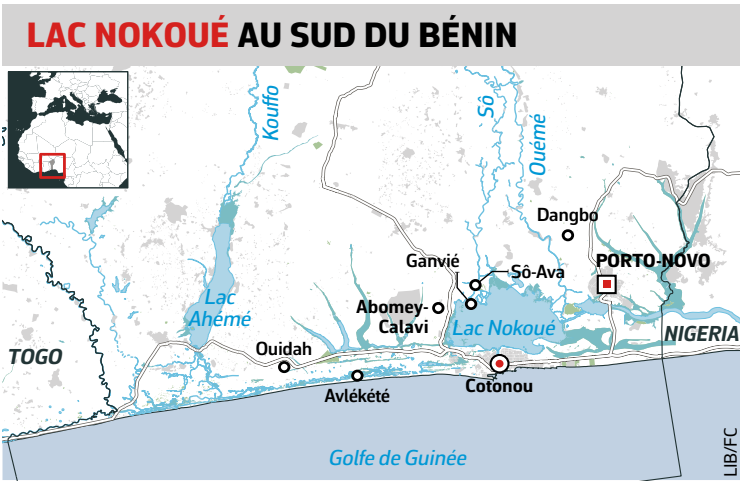
«Le riz est ma principale source de revenue», indique-t-il. Faute d'équipements, cet agriculteur, qui n'a pas de bûches pour sécher les grains, est tributaire d'une ONG pour l'écoulement: «C'est l'ONG qui fait le décorticage du riz et qui le revend.»

Ce riziculteur ensemence en décembre pour récolter en mars. Après quoi, il cultive haricot ou maïs «pour diversifier le sol». Il produit quelque 22 sacs de 100 kg par récolte sur 2000 m². Interrogés, ses collègues ne se disent pas toutefois pas intéressés à le suivre dans cette culture qui demande un fort investissement.

«Avec l'eau et les marécages, ils pourraient produire du riz tout le temps, s'ils le voulaient. Malheureusement, ils préfèrent faire autre chose», regrette le professeur Expédit Vissin.

Ce géographe de l'Université d'Abomey-Calavi mentionne la mise en place d'une association des producteurs de riz. «Certains ont compris qu'il faut passer par là pour gagner de l'argent. Ils ont commencé à produire du riz dans la vallée. Mais ce n'est pas encore suffisant», estime Expédit Vissin.

Il constate que la vallée possède les conditions topographiques et climatiques pour que le Bénin passe du statut d'importateur à celui d'exportateur de riz. «Le riz permettrait d'amener des devises.» Puis d'asséner: «Nous donnons l'impression d'être pauvre. Mais nous sommes riches. Nous avons ce qu'il faut pour nous développer.» » CG



CHANGEMENT NATUREL OU FAUTE HUMAINE?

Le professeur Expédit Vissin aborde avec prudence la question du changement climatique dans les zones humides du Bénin.

«Est-ce que les quantités de pluie que nous avons aujourd'hui sont différentes de celles d'il y a 15 ou 20 ans? Pas exceptionnellement. Tout dépend de la répartition spatio-temporelle de ces pluies-là», expose le professeur Expédit Vissin. «Il faut au moins soixante ans de données pour parler de changement», poursuit ce géographe et hydro-climatologue de l'Université d'Abomey-Calavi (Bénin)

qui, à défaut de recul, préfère parler de variabilités.

Il remarque que le climat du sud du Bénin se caractérise encore par ses deux saisons de pluie et deux saisons sèches. «La grande saison sèche s'étend très souvent de novembre à mars-avril. Puis vient la grande saison des pluies jusqu'à mi-juillet. Après cette grande saison, vous avez une petite saison sèche au milieu qui s'efface, de mi-juillet à mi-septembre. La pluie s'estompe, il fait froid, humide, mais il ne pleut pas. A partir de mi-septembre jusqu'en début novembre, nous avons une petite saison des pluies», décrit le scientifique.

Celui qui préside l'association de l'Association internationale de climatologie (AIC) constate néanmoins un décalage qui s'opère: «Les gens ont commencé à parler de changement, en voyant la petite saison sèche s'effacer, avec les deux saisons de pluie qui se joignent.» Mais ce phénomène s'est pas constant prévient-il: «Cela ne s'observe pas tous les ans. On le voit une année, mais pas la suivante.»

Il donne ensuite l'exemple des précipitations qui, au lieu de s'étaler sur quatre ou cinq mois, vont se concentrer sur deux mois. Causant des inondations des pluies», décrit le scientifique.

ment climatique qui l'a voulu. Non, c'est un dérèglement interne qui l'a entraîné.» Nuance.

Le géographe pointe alors la responsabilité de l'homme dans ce contexte: «Les modifications climatiques sont là, mais l'homme ajoute sa part pour que l'inondation s'accentue.» Il illustre son propos avec le cas de la Ville de Cotonou qui met en zone des terrains réputés inondables. «La mairie même va installer des bornes (parcelles, ndlr) pour mettre des gens dedans.»

Expédit Vissin fustige aussi une logique de fermeture des exutoires natu-

rels de l'eau et de travaux de terrassements qui empêchent l'infiltration dans le sol. «On oublie souvent que l'eau est la matière la plus paresseuse qu'il soit. Quand vous l'empêchez de circuler librement sa voie, elle vous embête.»

Selon le scientifique, une meilleure gestion des eaux du fleuve Ouémé permettrait aussi d'atténuer les risques d'inondation dans la région de Cotonou. «On pourrait récupérer cette eau en amont pour la drainer vers de grands bassins. Le sud n'en a pas besoin. Or, toute cette eau vient ici pour se jeter dans l'Océan. Il y a des solutions.» » CG